

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240507-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE Département de la Loire secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr www.saint-julien-molin-molette.fr Tel : 04 77 51 51 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette Séance du 07 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 mai à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15 Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14 Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s:

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s:

Estelle Trémoulhéac donne procuration à Céline elie

Date de convocation: 2 mai 2024

Secrétaire de séance : Alexandre Vagnon

OBJET: Fonds de solidarité logement

Madame la Maire propose le renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds de solidarité logement, piloter par le département de la Loire, afin d'aider les personnes défavorisées à faire face à des difficultés liées au logement.

Elle propose une participation à hauteur de 0.20 € par habitant soit 250,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement de cette adhésion DIT que les crédits sont ouverts au budget 2024

Mme la Maire

Céline Elie

Secrétaire de séance Alexandre Vagnon